

# LETTRE DE MISSION – GESTION DE PATRIMOINE

M. et Mme ..... souhaitent que Maître Anne-Sophie CAUSSINUS, notaire à Rouen, les conseille sur les choix juridiques et fiscaux appropriés à leur composition familiale et à l'organisation de leur patrimoine.

Ils lui demandent :

De réaliser une consultation patrimoniale écrite qui comprendra :

- a) Un récapitulatif de leur situation familiale et patrimoniale, intégrant un bilan des dispositions juridiques déjà prises et un recensement des biens composant le patrimoine (immobilier, épargne réglementée, assurance vie, valeurs mobilières, ...)
- b) La définition des objectifs et des moyens disponibles ;
- c) Une analyse destinée à identifier les solutions qui paraissent les mieux adaptées ;
- d) Un ensemble de conseils sur le choix des solutions à mettre en place pour améliorer l'organisation juridique et fiscale du patrimoine, notamment en matière de transmission de celui-ci ;

Les soussignés acceptent, en contrepartie de l'accomplissement de cette mission, que Maître Anne-Sophie CAUSSINUS, notaire à Rouen, reçoive un honoraire dont le montant sera calculé, soit forfaitairement, soit en raison du temps passé par l'office notarial à l'analyse patrimoniale globale sollicitée en fonction des préconisations adaptées aux aspirations et aux objectifs révélés par la consultation.

Ils reconnaissent que, compte-tenu de ces modalités de calcul, cet honoraire ne pourra être valablement et précisément évalué qu'après l'accomplissement de la mission qu'ils sollicitent de Maître Anne-Sophie CAUSSINUS, notaire à Rouen, par la signature de la présente lettre, et qu'il serait donc prématuré d'en fixer dès maintenant le montant.

Ils déclarent, en conséquence, accepter que ce montant ne soit arrêté que le jour où Maître Anne-Sophie CAUSSINUS, notaire à Rouen, leur remettra la consultation patrimoniale qu'ils lui demandent de réaliser et des préconisations qui l'accompagneront.

## Barème Indicatif de facturation des honoraires directs

Les différentes étapes de l'approche patrimoniale globale	Temps nécessaire en heures (Coût horaire : 100 € HT de l'heure)
<p style="text-align: center;"><b>Analyse du patrimoine :</b></p> <p style="text-align: center;">Situation familiale, dispositions juridiques, inventaire patrimonial, ...</p>	De 30 min à 2 h
<p style="text-align: center;"><b>Identification et traitement de problématique successorale :</b></p> <p style="text-align: center;">Calcul des droits 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> décès, inversement de l'ordre des décès, calculs avant et après préconisations, choix de l'option, cantonnement des droits du conjoint, donations simples, avec réserve d'usufruit, avec charges, tontine, préciput...</p>	De 30 min à 5h
<p style="text-align: center;"><b>Evaluation et traitement de problématique fiscale :</b></p> <p style="text-align: center;">IRPP (Revenus fonciers, BNC, BIC...) et IFI</p>	De 30 min à 3h
<p style="text-align: center;"><b>Analyse des contrats d'assurance vie (Civile, juridique et fiscale) :</b></p> <p style="text-align: center;">Date d'ouverture et des versements, clauses bénéficiaires...</p> <p style="text-align: center;"><b>Et/ou portefeuilles titres :</b></p> <p style="text-align: center;">Prix moyen d'acquisition, plus-value latente, partage, ...</p>	De 30 min à 3h
<p style="text-align: center;"><b>Identification et traitement de problématique spécifique :</b></p> <p style="text-align: center;">Famille recomposée, démembrement de propriété, solutions de revenus complémentaires, conseils en rédaction de testament, donations temporaires d'usufruit, ...</p>	De 2h à 3h
<p style="text-align: center;"><b>Explication et rendu du document de consultation et des solutions proposées</b></p>	De 30 min à 2h
<p style="text-align: center;"><b>Consultation spécifique en matière de transmission d'entreprise</b></p>	En sus, sur devis

Fait à

le

Les clients

Le notaire